



10/2023

Envoyé en préfecture le 12/09/2023

Reçu en préfecture le 12/09/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 066-266600170-20230831-DRPA10\_2023-DE

REPUBLIQUE

Département des Pyrénées-Orientales

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
D'AMELIE-LES-BAINS-PALALDA****Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration N°10/2023**Convocation en  
date du :  
28/08/2023Nombre de  
membres  
titulaires en  
exercice : 17  
Présents : 14  
Quorum atteintAffichage de la  
délibération en  
date du :Transmission en  
préfecture en  
date du :Accusé de  
réception en  
Préfecture du :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot - 34000 Montpellier)

Séance du 31 août 2023 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire et Présidente,  
A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda.**Présents :**

M. HERETE Jean-Victor, Mme HERBAIN Danièle, Mme YOVANOVITH Magali, Mme BERIO Simone, M. LLAURENSY Alain (arrivé à 16h40), Mme SITJA Christine, Mme BONAVENT Paulette, M. BORGES Albano, Mme DUFOUR Jeannine, Mme MACABIES Marie-José, M. RIOUTTON Michel, M. VILA Patrick, M. YOVANOVITH Jean-Claude.

**Procurations :**

Mme MERCIER Kathleen a donné procuration à M. BERIO Simone,  
Mme AUSSEIL Annick a donné procuration à Mme COSTA Marie,

**Absents :**

Mme BONASTRE Martine.

**Secrétaire de séance :**

Mme YOVANOVITH Magali

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

Le Président de séance expose :

Afin de réajuster les crédits prévus au budget de l'exercice 2023, il est proposé au Conseil d'Administration d'effectuer les écritures suivantes, sur la section d'INVESTISSEMENT :

\*Augmentation de crédits – RECETTES - chapitre 13 (subvention d'investissement) : 68 000 €

\*Augmentation de crédits – DEPENSES - chapitre 23 (immobilisations en cours) : 88 000 €

\*Diminution de crédits – DEPENSES - chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 20 000 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	CHAP	BP 2023	DMI	TOTAL
Immobilisations corporelles	21	40 500.00 €	- 20 000.00 €	20 500.00 €
Immobilisations en cours	23	0.00 €	+88 000.00 €	88 000.00 €
Dépenses totales d'investissement			+ 68 000.00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CHAP	BP 2023	DMI	TOTAL
Subventions d'investissement	13	0.00 €	+ 68 000.00 €	68 000.00 €
Recettes totales d'investissement			+ 68 000.00 €	

10/2023

Envoyé en préfecture le 12/09/2023

Reçu en préfecture le 12/09/2023

Publié le

Bremer  
Levraut

ID : 066-266600170-20230831-DRPA10\_2023-DE

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par 16 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION(S)**

**des membres présents et représentés,**

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 ;

**AUTORISE** Mme le Président ou son représentant à signer tous les documents utiles en la matière.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

**La Présidente,  
Marie COSTA**

